

# Eure. Le nouveau collège de Pont-de-l'Arche ouvrira en 2022

La première pierre du collège Hyacinthe-Langlois a été posée jeudi 27 août sur l'ancien stade Jacques-Havet. L'établissement doit ouvrir ses portes aux élèves à la Toussaint 2022.



La première pierre a été posée en présence, de g. à d., de François-Xavier Priollaud, Richard Jacquet, Benoît Gatinet, Laurent Le Mercier, le député Bruno Questel et Delphine Martine.

« On en parlait en 2012, il sortira en 2022. » Le maire de Pont-de-l'Arche, Richard Jacquet (PS), ne cachait pas sa satisfaction de poser la première pierre du futur collège Hyacinthe-Langlois jeudi 27 août. Le Département de l'Eure, représenté par le vice-président chargé de la réussite éducative, Benoît Gatinet, accueillait les élus sur l'ancien stade Jacques-Havet.

Lire aussi : Richard Jacquet présente son équipe renouvelée

Tout comme quinze autres collèges eurois, le futur établissement sort tout droit du plan pluriannuel voté en 2016. Année à partir de laquelle la majorité départementale a souhaité en finir avec les « structures métalliques de type Pailleron » et pallier le « manque de mixité sociale ». Il vise notamment l'inclusion des élèves en situation de handicap.

800 élèves

Ce projet coûtant 18 millions d'euros doit, à la Toussaint 2022, accueillir maximum 800 élèves, au lieu des 600 actuels. Comme l'explique Benoît Gatinet :

« Il comprendra une demi-pension, une salle d'activité polyvalente, un pôle de vie scolaire, un pôle médico-social, un CDI, trois logements de fonction, un plateau sportif et une piste d'athlétisme ».

Cela donne au moins « trois bonnes raisons de se réjouir » à Richard Jacquet. « D'abord, pour l'éducation de nos enfants », déclare-t-il en vantant la démarche du maître d'ouvrage sur « la qualité énergétique ».

« Le Département a osé ce cahier des charges ambitieux ! » Mais surtout, le maire de Pont-de-l'Arche salue le partenariat entre collectivités sur ce dossier (Ville, Agglo et Département), qui a permis « l'intégration dans le territoire » des futurs bâtiments.

Les architectes du cabinet L'Atelier des Deux Angles, Pascal Victor et Thierry Guillot, ont insisté sur leur vision du « bâtiment scolaire pensé comme un lieu de vie et d'épanouissement personnel ». Ils l'ont conçu comme « un projet urbain dans une partie du territoire, extrapolant l'évolution du quartier et pensant à ce qui remplacera l'actuel collège ».

Attractivité du territoire

Cela mène à la troisième raison qu'évoque Richard Jacquet :

« Je me réjouis pour la ville du canton et de l'Agglo, car ce nouveau collège va renforcer l'attractivité du territoire. »

Vision partagée par François-Xavier Priolla (MoDem), venu en tant que vice-président de la Case (Agglomération Seine-Eure). « C'est un collège à haute qualité de

vie, mais aussi à haute qualité éducative et environnementale », déclare-t-il.

Sur ce volet écologique, les architectes ont notamment pensé à la végétalisation des espaces extérieurs. Il prend même une dimension économique par le traitement des eaux de pluies, puis l'installation d'un éclairage LED et de panneaux photovoltaïques. « L'objectif est d'économiser trois tonnes de CO2 par an », souligne Thierry Guillot.

### Établissement du futur

Le style sera contemporain, la brique dominant sur la façade tournée vers la départementale. Le côté sud fera la part belle à un « socle transparent » ouvrant le collège sur la ville, le mettant à dimension humaine.

La nouvelle principale, Delphine Martine, voit dans ce futur collège « un espace pédagogique adapté pour travailler sur le projet d'établissement ». Elle compte de cette façon participer à l'éducation des jeunes aux enjeux climatiques. « Cela inscrit l'établissement dans le futur », assure-t-elle.

Et la cheffe d'établissement compte sur ce projet pour consolider le « sentiment d'appartenance au collège ». Pour elle, c'est un « facteur de réussite scolaire », opinion partagée par Laurent Le Mercier, l'inspecteur académique de l'Eure. « Nos objectifs majeurs sont la mixité sociale et développer l'ambition scolaire », a-t-il déclaré, rapportant ces buts aux valeurs fondamentales de l'École publique :

« Construire un établissement, c'est le pilier de la République pour aujourd'hui et pour demain. »